

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 22/11/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<b>OBJET DE LA DELIBERATION</b> <b>TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS EXISTANTS, DE RECONSTRUCTION DE LA TOUR D'ARRIVEE ET D'AMENAGEMENT PAYSAGER AU STADE NAUTIQUE INTERNATIONAL DE MANTES-LA-JOLIE : APPROBATION DU PROGRAMME</b>	
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 22/11/2024	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 105**

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

### **Absent(s) représenté(s) : 30**

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice  
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert  
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à PERRON Yann  
COGNET Raphaël a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
CONTE Karine a donné pouvoir à LEFRANC Christophe  
CORBINAUD Fabien a donné pouvoir à AUJAY Nathalie  
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique  
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à JAUNET Suzanne  
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à BOURSALI Karim  
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie  
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à HERZ Marc  
HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à BERMANN Clara

KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère  
KHARJA Latifa a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à GIRAUD Lionel  
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à LE GOFF Séverine  
MARIAGE Joël a donné pouvoir à BERTRAND Alain  
MEUNIER Patrick a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude  
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges  
PERSIL Albert a donné pouvoir à KONKI Nicole  
PRELOT Charles a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude  
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
REYNAUD-LEGER Jocelyne a donné pouvoir à LAVIGOGNE Jacky  
RIOU Hervé a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
SMAANI Aline a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson  
TURPIN Dominique a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan

**Absent(s) non représenté(s) : 2**

CHARBIT Jean-Christophe, DE PORTES Sophie

**Absent(s) non excusé(s) : 4**

ANCELOT Serge, BENHACOUN Ari, GRIMAUD Lydie, VOYER Jean-Michel

**131 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**2 ABSTENTION :**

NAUTH Cyril, WOTIN Maël

**2 NE PREND PAS PART :**

GODARD Carole, MADEC Isabelle

## EXPOSÉ

Le Stade Nautique International (SNI) à Mantes-la-Jolie, aménagé dans les années 1970, est un équipement d'intérêt communautaire dédié aux sports nautiques. Il accueille de nombreux championnats de France, des compétitions internationales et des sélections olympiques. Sa labellisation comme centre de préparation par le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 atteste de la qualité de l'équipement en matière d'accueil de grandes manifestations sportives.

Cependant, en raison de sa vétusté, de sa non-conformité aux différentes réglementations en vigueur et ne répondant plus aux besoins des pratiques sportives, la Communauté urbaine a, par délibération du 29 juin 2023, approuvé le programme de reconstruction des locaux annexes du SNI pour une enveloppe de travaux estimée à 4 200 000 € HT. Il est ainsi prévu que les travaux de construction du nouveau bâtiment, à l'est du bassin, commencent en août 2025, pour une durée de quinze mois.

Désormais, afin de poursuivre ce réaménagement, il est proposé de le doter :

- d'une entrée visuelle remarquable ;
- d'une zone parc à bateaux lors des événements sportifs ;
- d'une zone événementielle de qualité ;
- d'une tour d'arrivée aux normes internationales de la Fédération Internationale des Sociétés d'Avion (FISA).

Ainsi, le programme de travaux a pour objet de :

- réaliser un espace végétalisé accessible à tous et permettant de mixer les usages, que ce soit lors des manifestations sportives ou dans le cadre d'un usage régulier par les promeneurs ou les usagers du SNI ;
- démolir l'ensemble des bâtiments de l'espace Guyader ;
- démolir et reconstruire la tour d'arrivée, l'actuel équipement n'étant plus aux normes exigées par les fédérations ;
- aménager un espace parking visiteur végétalisé et un cheminement piéton ;
- aménager l'entrée du site avec une identité visuelle forte.

L'enveloppe financière prévisionnelle du coût de l'opération est estimée à 4 450 000 € HT dont :

- 800 000 € HT pour les études ;
- 3 650 000 € HT pour les travaux ;

La fin des travaux est estimée au dernier trimestre 2028.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le programme de travaux de démolition des bâtiments existants et de reconstruction de la tour d'arrivée aux normes FISA, d'aménagements paysagers, de création d'un espace parking visiteur végétalisé et d'un cheminement piéton et d'aménagement de l'entrée du site avec une identité visuelle forte, pour un montant prévisionnel de 4 450 000 € HT,
- de préciser que les crédits seront imputés au budget 2025 et suivants :
  - o Pour les études : chapitre 20, nature 2031 ;
  - o Pour la démolition, l'aménagement et la reconstruction de la tour d'arrivée : chapitre 23, nature 2312.
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20,

**VU** le code de la commande publique, notamment ses articles L. 2421-1 à L. 2421-3,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_17\_09\_28\_13 du 28 septembre 2017 portant définition des équipements d'intérêt communautaire,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2023-06-29\_50 du 29 juin 2023 portant approbation du programme de reconstruction des locaux annexes du SNI,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission 2 - Action culturelle-Sport-Tourisme le 19 novembre 2024,

**VU** l'information faite à la Commission 4 – Vie quotidienne réunie le 19 novembre 2024,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le programme de travaux de démolition du bâtiment existant, de reconstruction de la tour d'arrivée aux normes FISA, d'aménagements paysagers, de création d'un espace parking visiteur végétalisé et d'un cheminement piéton et d'aménagement de l'entrée du site avec une identité visuelle forte, pour un montant prévisionnel de 4 450 000 € HT (quatre-millions-quatre-cent-cinquante-mille euros hors taxes).

**ARTICLE 2 : PRECISE** que les crédits seront imputés au budget 2025 et suivants :

- Pour les études : chapitre 20, nature 2031 ;
- Pour la démolition, l'aménagement et la reconstruction de la tour d'arrivée : chapitre 23, nature 2312.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 02/12/2024
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 02/12/2024
Exécutoire le : 02/12/2024
(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles
(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 28 novembre 2024

Le Président



ZAMMIA PROFESCU Cécile